

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2010

Date de convocation: 04/11/2010 Nombre de conseillers: En exercice:14 Présents:12 Votants:14
 L'an deux mille dix, le neuf novembre, à 20H30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Lionel VAN AERTRYCK, Maire
Etaient présents : Mesdames et Messieurs VAN AERTRYCK, BOIVENT, LUCAS, LEMASSON, MOIRÉ, DEVIGNE, HUET, LINAY, PABOEUF, MESLET, LEDREUX, DEGUILLARD.
Absents : Philippe VIDELLOT qui a donné pouvoir de vote à Véronique HUET
 Valérie HONORÉ qui a donné pouvoir de vote à Christine LUCAS
Secrétaire : Régine LEDREUX

N° 2010-85

REDEVANCE ASSAINISSEMENT ET TAXE DE RACCORDEMENT AU RESEAU

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de revaloriser à compter du 1^{er} janvier 2011, les tarifs ci-dessous :

- redevance assainissement : tarif du m3 d'eau consommé portée de 1.03 € à 1.13 €
- prime fixe de 31€ à 34€
- taxe de raccordement au réseau de 1 000 € à 1 800 €

N° 2010-86 DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION « COLLECTIVITE » DU BASSIN VERSANT DE L'ILLE ET DE L'ILLET

Le syndicat intercommunal du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet demande de désigner un représentant pour participer à la commission « collectivités » qui aura pour objectif de suivre les actions menées auprès des communes et des particuliers et d'échanger sur l'entretien des espaces verts communaux, la gestion des eaux pluviales, etc...

Le conseil municipal désigne à l'unanimité : Véronique HUET

N° 2010-87 EXTENSION DE L'ECOLE PUBLIQUE ET AMELIORATION THERMIQUE DE L'EXISTANT : MARCHE DE TRAVAUX

Un appel à la concurrence a été lancé pour les travaux d'extension de l'école publique et de l'amélioration thermique de l'existant, dans le cadre de la procédure adaptée.

Après analyse et vérification des offres par l'économiste de la construction et le bureau d'études des fluides co-traitants de l'architecte maître d'œuvre, la commission municipale d'appel d'offres a retenu les entreprises suivantes :

Lots	travaux	entreprises adjudicataires	marchés H.T.
1	VRD - Espaces verts	LEHA GRE à Melesse	52 145,00 €
2	Gros Œuvre	RENOREN à Bruz	196 873,34 €
3	Charpente - Murs ossature bois - Bardages - Couverture sèche	C.B.M. Charpentes à Plestan (22)	96 427,40 €
4	Etanchéité	LA FOUGERAISE D'ETANCHEITE à Romagné	43 956,27 €
5	Serrurerie	ESCA OUEST à Guer (56)	16 286,00 €
6	Menuiseries extérieures aluminium et mixte alu-bois	MONVOISIN à Goven	86 107,52 €
7	Menuiseries intérieures	MONVOISIN à Goven	33 882,50 €
8	Cloisons sèches - Isolation - Faux plafonds	BETHUEL à Pleumeleuc	53 453,81 €
9	Revêtements de sols - Faïence	LEBLOIS à Saint-James (50)	18 704,44 €
10	Peinture - Revêtement muraux	SAS THEHARD à Vitré	32 183,58 €
11	Ascenseur électrique	ERHMES à Vitré	17 875,00 €
12	Ventilation	C.V.P. à Chateaugiron	52 812,00 €
13	Chauffage gaz	BOSCHET à Goven	69 642,61 €
14	Plomberie sanitaire	C.V.P. à Chateaugiron	21 314,00 €
15	Electricité courants forts et faibles	C.V.P. à Chateaugiron	51 768,12 €
	total travaux H.T.		843 431,59 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le résultat d'appel public à la concurrence ci-dessus.
- autorise Mr le Maire à signer les marchés de travaux correspondants avec les entreprises titulaires.

N° 2010-88 **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE ET DE LA SALLE DE MOTRICITE ASSOCIEE**

Mr le Maire rappelle que la construction de la garderie périscolaire, de la salle de motricité et d'une partie des locaux communs à l'école (sanitaires, couloir, préau, cour, ...) est réalisée dans le cadre du projet global de l'extension de l'école publique et de l'amélioration thermique de l'existant, projet adopté le 23/02/2010.

Il soumet au conseil municipal le compte-rendu de la commission d'appel d'offres du 25 octobre 2010 de ces travaux suite à l'appel public à la concurrence.

Le montant tous corps d'état s'élève à 843 431,59 € hors taxe.

Au montant de travaux, s'ajoutent les honoraires de maîtrise d'œuvre, honoraires de conduite d'opération, missions obligatoires (OPC, SPS, contrôle technique) les relevés topographiques et l'étude hydrogéotechnique pour un montant de 127 023 € HT.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses	Hors Taxe	TVA	TTC
Travaux tous corps d'état	843 431,59		
honoraires,missions, contrôles	127 023,00		
montant de l'opération	970 454,59	190 209,10	1 160 663,69
Recettes			
subvention DGE sollicitée	140 000,00		
subvention ADEME notifiée	5 259,00		
subvention EcoFAUR sollicitée	54 000,00		
subvention Fonds de solidarité territoriale sollicitée	61 214,40		
Emprunt à réaliser par la Commune	709 981,19		

L'échéancier prévisionnel des dépenses s'étalera jusqu'en fin 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le résultat d'appel public à la concurrence et le plan de financement de l'extension de l'école publique et de l'amélioration thermique de l'existant.
- sollicite une subvention départementale au titre du Fonds de solidarité territoriale pour la construction de la garderie périscolaire, de la salle de motricité et d'une partie des espaces communs.

N° 2010-89 **INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR L'ECOLE**

La demande de raccordement sur l'école actuelle, d'une installation de production photovoltaïque d'une puissance de 25,725 kWc et d'une surface de panneaux de 177,29 m² est accordée par ERDF.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à lancer une consultation d'entreprises en vue de la réalisation des travaux.

N° 2010-91 **PROJET MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE DE MELESSE RESERVATION PREVISIONNELLE DE PLACE**

Une participation de la commune est sollicitée par la Commune de Melesse pour la réservation prévisionnelle d'une place au futur équipement multi-accueil de la petite enfance. Le montant s'élève à 5 700 € par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (13 voix, 1 abstention) décide de ne pas solliciter la réservation d'une place pour la commune de St Médard sur Ille.

N° 2010-92 INSTALLATION D'UN ABRI BUS SCOLAIRE AUX PREAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'installer un abri bus scolaire au lieu dit « les Préaux. Le coût de l'installation s'élève à 1 210 € hors taxe.
- sollicite du Conseil Général, l'attribution d'une subvention

N° 2010-93 AVANCEMENT DE GRADE ET CREATION DU POSTE CORRESPONDANT

Le service carrières du Centre de Gestion de la Fonction Publique a transmis la liste des agents remplissant les conditions individuelles pour bénéficier d'un avancement de grade, sous réserve de l'application, au niveau de sa collectivité, des ratios « promus-promouvables » déterminés préalablement et de la création des postes correspondants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Fixe le taux de promotion de l'effectif des agents remplissant pour un avancement de grade :

Nombre d'agents	situation actuelle	proposition d'avancement	date de la proposition	Taux de promotion	Vote du Conseil Municipal
1	adjoint administratif territorial de 1ère classe échelle 4	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe échelle 5	31/12/2010	100%	13 voix pour 1 abstention

- décide de créer le poste correspondant au grade d'avancement après avis de la commission paritaire : poste d'adjoint administratif principal 2ème classe en remplacement du poste d'adjoint administratif 1ère classe. Le tableau des effectifs communaux sera mis à jour en conséquence.

N° 2010-94 ACQUISITION D'UN EPANDEUR DE SEL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (11 voix pour, 1 abstention, 2 voix contre) décide de faire l'acquisition d'un épandeur de sel au prix de 868.10€.

N° 2010-95 DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS

Pour le règlement des acquisitions de matériel (monobrosse, rotavator, épandeur de sel), il y a lieu de prendre la décision modificative de crédits suivante :

opération	nature	montant
11	constructions	-2 900
ona	Matériel outillage technique	3 800
ona	meublier	-900

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la modification de crédits ci-dessus.

N° 2010-96 REMBOURSEMENT D'UN EQUIPEMENT DE LA SALLE POLVALENTE A L'ASSOCIATION ST MED'ART

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rembourser la somme de 144.54€ à l'association St Med'Art suite à l'achat par Internet, d'une cimaise installée dans la salle polyvalente. Cette somme sera réglée sur le compte 6574.

DIVERS

- Formation sur les finances par l'Arice :

Un audit personnalisé des budgets et des comptes de gestion de la commune sur 4 années est réalisée. Une journée de formation des élus ainsi que la restitution des données est programmée le 29 novembre 2010, l'objectif étant de dégager des marges de manœuvre afin de programmer des projets sur les prochaines années.

- Avancement du projet du restaurant : des plans de la rénovation ont été établis par les architectes Gumiaux et Gombeau. Le chiffrage des travaux est en cours.

- Rassemblement des Saint-Médard 2012 : information est donnée sur l'avancement du projet

- Inauguration de la salle polyvalente : elle aura lieu le samedi 11 décembre à 11H

- Réunion sur les échanges parcellaires

Une démarche est engagée par la communauté de communes du Val d'Ille avec l'aide de la Chambre d'Agriculture en vue d'établir des échanges de jouissance de parcelles entre exploitants agricoles, l'objectif étant le gain de temps de travail, de déplacement, de carburant, de facilité d'accès. Une réunion des agriculteurs est programmée le 10 décembre pour identifier les besoins.